



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Recherche et enseignement en France des génocides et des crimes de masse

Question écrite n° 21000

## Texte de la question

M. Jacques Marilossian attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, sur la recherche et l'enseignement en France des génocides et des crimes de masse. Le 25 janvier 2012, un collectif d'universitaires français lance l'« Appel pour l'Histoire du génocide des Arméniens ». Il rappelle que le génocide des Arméniens n'est pas une thèse à discuter, car cela ouvre la voie aux propos négationnistes et révisionnistes. Il demande aussi un encadrement de la recherche sur le génocide des Arméniens, mais aussi de tous les génocides. Si un génocide constitue un événement de portée mondiale qui exige une recherche internationale, l'autonomie de la recherche impose l'honnêteté intellectuelle et la rigueur scientifique. Dans cette démarche, le collectif d'universitaires demande aux pouvoirs publics de créer une chaire d'histoire sur l'étude des génocides. Le 15 février 2018, la Mission d'étude en France sur la recherche et l'enseignement des génocides et des crimes de masse publie un rapport avec plusieurs recommandations comme, par exemple, la création d'un Centre international de ressources pour les génocides, les crimes de masse, les violences extrêmes et les esclavages (Cire). La mission recommande également l'introduction d'une formation sur la prévention et la répression des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, et des crimes de guerre dans tous les cursus en droit (classes préparatoires, grandes écoles, universités). Il souhaite ainsi connaître les intentions du Gouvernement dans le renforcement de la recherche et de l'enseignement en France des études sur les génocides - en particulier du génocide des Arméniens - et des crimes de masse.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Marilossian](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (7<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21000

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

**Ministère attributaire :** [Enseignement supérieur et recherche](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [2 juillet 2019](#), page 6005

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)